



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2024

Avis d'impôt établi en 2025

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP NICE EST-OUEST-MENTON
22 RUE JOSEPH CADEI
06172 NICE CEDEX 2

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 07 40 998 336 302
Déclarant 2 (C) : 02 94 820 638 210
Référence de l'avis : 25 06 0053329 73
Adresse d'imposition au 01/01/2025 :
VILLA ANGELINA
38 RUE PIETRA SCRITTA
06500 MENTON
Numéro FIP : 060 64 50 6098208789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 09/07/2025
Date de mise en recouvrement : 31/07/2025
Identifiant service : 06013

FOUCHET PIERRE
OU DORGET ALEXANDRA
VILLA ANGELINA
38 RUE PIETRA SCRITTA
06500 MENTON

Somme qu'il vous reste à payer

584,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre	2025 :	146,00 €
27 octobre	2025 :	146,00 €
27 novembre	2025 :	146,00 €
29 décembre	2025 :	146,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1451 8292 670X XXXX XXX4 009

Identifiant de la banque : FTNOFRP1XXX

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020G40I9H336319PAS2A25

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2025.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP NICE EST-OUEST-MENTON
SAID NICE EST-OUEST-MENTON
22 RUE JOSEPH CADEI
CS 63151
06172 NICE CEDEX 2

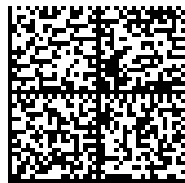
* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence :	83 959
Nombre de parts :	2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.



Déclarant 1 - Nom de naissance : FOUCHET PIERRE
Déclarant 2 - Nom de naissance : DORGET ALEXANDRA

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
O				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2,00				

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Total	
Salaires.....	39461	53392		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3946	- 5339		
Salaires, pensions, rentes nets.....	35515	48053	83568	
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus fonciers nets.....			- 974	
Revenu brut global.....			82594	
CSG déductible.....			- 0	
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰		Montant déclaré	Montant retenu	
Versements épargne retraite déclarant 1.....		6000	6000	
Versements épargne retraite déclarant 2.....		6000	6000	
Total des charges déduites ¹¹				- 12000
Revenu imposable.....				70594
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	1365
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				7509
Impôt avant réductions d'impôt.....				7509
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Dons : personnes en difficulté.....	30	30	23	
Invest. Pinel : reports.....	3841	3841	3841	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 3864
Impôt proportionnel.....				+ 175
Impôt total avant crédits d'impôt.....			3820	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	176		176	- 176
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				3644
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :	3644
Acomptes prélevés en 2024 sur votre compte bancaire :	- 3060
Solde d'impôt sur les revenus 2024 :.....	584
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER	584

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵	83959
--	-------

Reports sur les années suivantes

Déficits fonciers antérieurs non déduits des autres revenus	3392
Vous pouvez reporter en 2026 sur votre déclaration de revenus fonciers 2025 la fraction de ce déficit dont l'origine n'est pas antérieure à l'année 2015.	

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹	1365
--	------

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2023.....	12741	12741
Cotisations prises en compte pour 2024.....	6000	6000
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	4114	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 114	+ 114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....	+ 0	+ 0
Plafond calculé sur les revenus de 2024.....	+ 4637	+ 4805
Plafond pour les cotisations versées en 2025.....	= 8865	= 9033

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition.....	5,31%
Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2024 est taxé.	
Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.	

>>> Suite de votre avis

Taux marginal d'imposition..... 30,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée
du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2024
les revenus déclarés de votre foyer fiscal.